

# PAUL GENOT

## AUDIT

Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon

**Franck PAUL**

*Commissaire aux comptes*

**Jean-François HUOT**

*Commissaire aux comptes*

### ASSOCIATION OFFICE STEPHANOIS POUR LES AINES (O.S.P.A.)

32 rue de la Résistance  
42 000 SAINT-ETIENNE

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

# ASSOCIATION OFFICE STEPHANOIS POUR LES AINES (O.S.P.A.)

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

A l'Assemblée générale de l'Association Office Stéphanois Pour les Aînés - OSPA,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Office Stéphanois Pour les Aînés (O.S.P.A.) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, y compris sur les informations portées en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Etienne, le 02 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

**Cabinet PAUL GENOT AUDIT**  
**Franck PAUL**



## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	6 019	6 019		
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques.mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	67 409	64 898	2 511	3 815	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	25 454		25 454	25 316	
Prêts					
Autres immobilisations financières	518		518	518	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>99 400</b>	<b>70 917</b>	<b>28 483</b>	<b>29 649</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés	31 285		31 285	45 845	
Autres créances	20 184		20 184	20 196	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	54 755		54 755	54 755	
<b>DISPONIBILITES</b>	331 150		331 150	301 269	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	1 828		1 828	2 704
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>439 202</b>		<b>439 202</b>	<b>424 769</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>538 602</b>	<b>70 917</b>	<b>467 684</b>	<b>454 418</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			518	518
	(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	57 204	57 204
	Report à nouveau	211 278	243 493
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(5 912)</b>	<b>(32 215)</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>262 570</b>	<b>268 482</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	31 326	31 326
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 480	1 935	
Provisions réglementées			
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>	<b>32 806</b>	<b>33 262</b>
	<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>295 376</b>	<b>301 743</b>
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	4 194	4 582
	<b>Total des provisions</b>	<b>4 194</b>	<b>4 582</b>
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	390	574
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 730	25 475
	Dettes fiscales et sociales	44 075	41 490
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	443	771	
Produits constatés d'avance	88 477	79 782	
	<b>Total des dettes</b>	<b>168 114</b>	<b>148 093</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>467 684</b>	<b>454 418</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 911,54)	(32 215,25)
	(1) Dont à moins d'un an	168 114	148 093
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	390	574
ENGAGEMENTS DONNES			

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	259 747	253 725
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	251 622	235 523
	Dons		
	Cotisations	25 073	22 855
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	50	534
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	906	
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>537 399</b>	<b>512 637</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	202 116	192 014
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 602	1 640
	Rémunération du personnel	247 555	264 872
	Charges sociales	79 828	76 159
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 854	4 810
	Dotation aux provisions		76
	Autres charges	14 897	14 441
		<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>547 852</b>
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>(10 454)</b>	<b>(41 375)</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4 422	1 734
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 422</b>	<b>1 734</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>	<b>(6 032)</b>	<b>(39 641)</b>
<b>Charges financières</b>	Produits exceptionnels	7 182	9 013
	Charges exceptionnelles	7 062	1 587
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>121</b>	<b>7 425</b>
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>549 003</b>	<b>523 384</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>554 914</b>	<b>555 599</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>(5 912)</b>	<b>(32 215)</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>75 424</b>	<b>61 936</b>
	Bénévolat	8 000	8 000
	Prestations en nature	67 424	53 936
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>75 424</b>	<b>61 936</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	67 424	53 936
	Personnel bénévole	8 000	8 000

# ANNEXE

## **Association Office Stéphanois des Personnes Agées - OSPA**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

*L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat. Elle forme avec ces deux états un tout indissociable.*

### SOMMAIRE

I – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE .....	2
1.1 - Principes comptables .....	2
1.2 - Immobilisations .....	2
II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT2	
2.0 – Faits marquants de l'exercice .....	2
2.1 - Engagements donnés .....	3
2.2 - Rémunérations .....	3
2.3 - Etat des charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avance .....	3
2.4 – Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant .....	3
2.5 – Contributions en Nature .....	3
2.6 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice .....	3

## **I – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**

### **1.1 - Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable national de la vie associative et du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 dans le respect des principes suivants :

- ✓ prudence,
- ✓ continuité de l'association,
- ✓ permanence des méthodes,
- ✓ indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques et compte tenu d'éventuelles provisions pour dépréciation. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

### **1.2 - Immobilisations**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée de vie normale des biens, selon le mode linéaire, à savoir :

- Logiciels : 1 an
- Installations, Agencements : 5 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel divers : 1 à 7 ans

## **II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

### **2.0 – Faits marquants de l'exercice**

NEANT

## **2.1 - Engagements donnés**

NEANT

## **2.2 - Rémunérations**

Suivant l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23/05/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est prévu la publication des rémunérations des trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Dans la mesure où cette information conduit à communiquer le montant d'une rémunération individuelle, aucune information n'est fournie du fait du caractère confidentiel de cette donnée.

## **2.3 - Etat des charges à payer, Produits à recevoir, Charges et Produits constatés d'avance**

Voir tableaux ci-joints.

## **2.4 – Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant**

	<b>Evaluation au bilan en Euros</b>	<b>Dernier prix du marché en Euros</b>
Valeurs mobilières de placement	54 755 €	59 583 €

## **2.5 – Contributions en Nature**

Suivant convention des 22/04/2004 et 14/06/2004, l'OSPA bénéficie également de mise à disposition de locaux et d'équipements sportifs municipaux. Ces contributions sont évaluées à 67 424 € pour la saison sportive 2023-2024.

Les heures de bénévolat sont évaluées à 8 000 €.

## **2.6 – Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

NEANT

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	6 019					6 019
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 019</b>					<b>6 019</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	532					532
Matériel de transport	47 635				17 610	30 025
Matériel de bureau, informatique et mobilier	33 135		550		1 870	31 816
Emballages récupérables et divers	6 702				1 666	5 036
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>88 005</b>		<b>550</b>		<b>21 145</b>	<b>67 409</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	25 316		137			25 454
Prêts et autres immobilisations financières	518					518
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>25 834</b>		<b>137</b>			<b>25 972</b>
<b>TOTAL</b>	<b>119 858</b>		<b>687</b>		<b>21 145</b>	<b>99 400</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 019			6 019
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 019</b>			<b>6 019</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	532			532
	Matériel de transport	47 201	256	17 610	29 847
	Matériel de bureau, mobilier	29 755	1 598	1 870	29 483
	Emballages récupérables et divers	6 702		1 666	5 036
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>84 189</b>	<b>1 854</b>	<b>21 145</b>	<b>64 898</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>90 208</b>	<b>1 854</b>	<b>21 145</b>	<b>70 917</b>

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	57 204			57 204
Report à nouveau	243 493		32 215	211 278
Résultat de l'exercice	(32 215)	32 215	5 912	(5 912)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	31 326			31 326
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 935	1 480	1 935	1 480
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>301 743</b>	<b>33 695</b>	<b>40 062</b>	<b>295 376</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires	4 582		388		4 194
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 582</b>		<b>388</b>		<b>4 194</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 582</b>		<b>388</b>		<b>4 194</b>

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			388		
--	--	--	-----	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.J.

--	--	--	--	--	--

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	518	518	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	31 285	31 285	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	20 184	20 184	
Charges constatées d'avance	1 828	1 828		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>53 815</b>	<b>53 815</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	390	390		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 730	34 730		
	Personnel et comptes rattachés	22 874	22 874		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 730	20 730		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	470	470		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	443	443		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	88 477	88 477			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>168 114</b>	<b>168 114</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>37 781</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>7 225</b>
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	7 225	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>30 556</b>
<i>DETTES PROVISIONS CONGES A PAY</i>	22 874	
<i>CHARGES A PAYER SUR CONGES</i>	7 682	



## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>88 477</b>
Prestations ER		76 144	
Subventions		12 333	
Licences			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>88 477</b>

--

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>20 184</b>
<b>Autres créances</b> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>20 184</i>	<b>20 184</b>